

Dossier de versement du prêt Initiative Mayenne (Note explicative)

Documents à joindre pour le versement du prêt

- Extrait K-Bis
- Copie de pièce identité
- Attestation d'accord d'un financement bancaire
- Pour les sociétés : copies des statuts signés
- Pour les entreprises individuelles : copies de factures d'investissements d'un montant au moins égal au prêt d'honneur
- Assurance décès invalidité au profit d'Initiative Mayenne

Le prêt d'honneur et après ?

Un conseil, quoiqu'il arrive, ne restez pas seul, n'hésitez pas à vous rapprocher des clubs et réseaux d'entreprise de votre territoire, des syndicats professionnels...

Initiative Mayenne vous soutient et vous accompagne pendant les 8 premières années de votre entreprise que vous ayez des projets de croissance ou des difficultés.

Le parrainage et le suivi

Ce sont deux solutions qui vous sont proposées afin de maximiser la réussite de votre entreprise.

Le parrainage vous permet de bénéficier du regard, de l'écoute et de l'expérience d'un chef d'entreprise déjà installé, ainsi que de son réseau.

Le suivi, quant à lui, vous permet d'être soutenu par un technicien qui vous aide sur des aspects précis, et des questions qui vous sont propres et définit avec vous.

Dans tous les cas, l'accompagnement est le meilleur moyen pour vous, créateur, de prendre du recul, de lever la tête et de vous sentir entouré.

De même, les animateurs et référents Initiative Mayenne sont à votre écoute.

Territoire	Nom	Prénom	Adresse1	CP	Ville	Téléphone
Le mont des Avaloirs Horps Lassay	BLOTTIERE	Lucie	17 Bd du Général de Gaulle	53700	VILLAINES LA JUHEL	02 43 30 13 13
Bocage Mayennais	PROD'HOMME	Arnaud	1 Grande Rue – BP53	53120	GORRON	02 43 08 47 47
Château-Gontier	ROIDOT	Marie Thé	23 place de la république	53200	CHATEAU- GONTIER	02 43 09 55 58
Coëvrons	LELONG	Aurore	Avenue Raoul Vadepiéd	53600	EVRON	02 43 66 32 17
Craon	LEMOINE	Tiphaine	1 rue Buchenberg	53400	CRAON	02 43 91 79 79
Ernée	BECHU	Audrey	Parc d'activités de la Querminais	53500	ERNEE	02 43 05 98 84
Laval	MICHEL	Claudine	13, rue des ruisseaux	53000	LAVAL	02 43 49 86 05
Loiron	MORIN	Benjamin	Maison de Pays - Espace Tertiel	53320	LOIRON	02 43 02 19 31
Mayenne	RIVRAIN	Anabelle	SERE 14 rue Roulois	53100	MAYENNE	02 43 30 21 24
Meslay Grez	SAGET	Anne-Sophie	Pôle Intercommunal 1 voie Guiterneire	53170	MESLAY DU MAINE	02 43 64 37 43

Dossier demande de prêt Initiative Mayenne (Note explicative)

Le prêt d'honneur, c'est quoi ?

Le prêt d'Honneur est un prêt à la personne physique à taux 0 %, sans caution, et sans frais de dossier, et comme tous les prêts, vous vous engagez à le rembourser.

Documents à joindre au dossier de demande de prêt

- Présentation du projet (voir ci-dessous)
- CV
- Compte de résultat prévisionnel
- Relevé d'Identité Bancaire – IBAN personnel
- En cas de reprise, bilans et compte de résultat des 3 dernières années
- En cas de primo développement, présentation des 2 derniers bilans

Présentation du projet

Cette trame a pour but de vous aider à structurer la présentation de votre projet.

Votre présentation et celles de vos associés :

- votre identité,
- votre âge,
- votre situation de famille,
- votre commune de résidence,
- votre situation actuelle (demandeur d'emploi, salarié...),
- votre expérience professionnelle ou vos atouts à valoriser par rapport à votre projet,

Votre projet en quelques lignes :

- est-ce une création, reprise ou développement
- l'historique du projet,
- l'activité : décrivez ce vous allez faire, et/ou vendre,
- où allez-vous exercer cette activité (occupez-vous des locaux ? si oui décrivez les)

Vos clients :

- qui sont-ils (des particuliers ? des entreprises ? des collectivités locales ?),
- quelle zone géographique (locale, régionale, nationale),
- avez-vous des contacts avec des clients potentiels, des devis signés, cela représente combien en C.A., en mois de travail...

Vos concurrents :

- qui sont-ils ? précisez leurs caractéristiques : taille, prix pratiqués, secteur géographique

Votre stratégie commerciale :

- ce qui vous différencie de vos concurrents.
- avez-vous d'éventuels partenariats,
- comment allez-vous vous faire connaître et communiquer (article de presse, bouche à oreille, flyer, affiches, site Internet, presse ...)

Appliquez-vous à la rédaction du document (précision du vocabulaire, vérification de l'orthographe). Cette présentation donne déjà une première image de votre entreprise.

Les étapes de la Création, Avez-vous pensé...

L'idée	Fait	A faire	En cours	Non concerné
Définir une idée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valider son idée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le projet personnel				
Adéquation Homme projet : Contraintes personnelles, motivation...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cohérence du projet de création avec son projet personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'étude de marché				
Recherche de documentation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recherche d'entreprise à reprendre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Estimation du Chiffre d'affaire potentiel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les prévisions financières				
Elaboration du plan de financement : Besoin et ressources	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablissement du Compte de résultat : Chiffres d'affaire et Charges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le choix d'un statut juridique				
Le choix juridique, fiscal et social	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La formation				
Etre formé à son métier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se former au métier de chef d'entreprise (Stage CMA, CCI...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La recherche des financements et des aides				
Prêts bancaires, Prêt d'honneur, garantie d'emprunt...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les formalités d'installation				
Inscription CFE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relations extérieures				
Relation financière (banques)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relation comptable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relation avec les Chambres Consulaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relation avec les organismes sociaux (URSAFF, RSI, TVA...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relation avec les entreprises du voisinage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intégration dans un ou des clubs d'entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intégration dans les syndicats de métiers (FFB, CAPEB, Union commerciale, CGPME, MEDEF...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rencontre avec les élus de son territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relation avec les services de l'Etat (Direccte, installation classée,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarques et suggestions

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Atelier Je vends mon projet d'entreprise

Mettez toutes les chances de votre côté !

Toute personne qui dépose un dossier de demande de prêt Initiative Mayenne peut participer seul ou avec son ou ses associés à ces ateliers.

L'objectif de ces ateliers est de vous aider à préparer « oralement » la présentation de votre projet. En effet, lors de ces ateliers vous rencontrerez, en compagnie d'autres créateurs/repreneurs d'entreprise, un professionnel de la communication qui vous accompagnera sur la prise de parole en public, la gestion du stress ...

Par ailleurs et en toute confidentialité, vous présenterez votre projet aux différents participants (créateur, repreneur, chef d'entreprise, animateur économique, coach...) avec lesquels vous pourrez échanger et partager votre expérience.

Frais d'inscription : Prise en charge par Initiative Mayenne

Pour toute demande d'inscription, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'animateur économique de votre territoire

Comité d'agrément Initiative Mayenne

Après avoir déposé votre dossier de demande de prêt d'Initiative Mayenne, vous devrez présenter votre projet devant le comité d'agrément de prêt local défini selon l'installation de votre projet.

Les comités d'agrément d'Initiative Mayenne sont établis dans le respect de la pluralité des compétences, garantissant ainsi son expertise. Ces compétences sont les suivantes : financière (expert comptable, établissements de crédits, caisses de retraites, mutuelles), juridique (notaires, avocats), commerciale, managériale, connaissance du tissu économique local (chefs entreprises, cadres dirigeants, chambres consulaires, ...).

Déroulé d'un comité – 30 minutes

- Vous disposez d'environ 15 minutes pour présenter votre projet (vous et vos associés, votre produit ou service, les opportunités /menaces de votre projet, votre business plan – chiffres d'affaires, marge... et les moyens nécessaires à la mise en place de celui-ci – financier, humain...)
- 15 minutes seront ensuite consacrées aux questions des membres du comité d'agrément de prêt

La décision relative à votre demande de prêt est immédiate, le comité vous reçoit à l'issue de ses délibérations et vous motive sa décision.

Votre dossier est ensuite transmis à Initiative Mayenne, 12 rue de verdun à Laval, qui traitera votre dossier dans les meilleurs délais.

N'oubliez pas d'apporter des photos par exemple de vos réalisations, vos locaux, qui peuvent aider à l'appréciation de votre projet. Penser à laisser une carte de visite, un flyer...